



## Nachlassverträge - Concordats - Concordati

VD

1. **Débitrice: CREAVISION SA**, p/not. M. Michel Brouard, rue de la plaine 30, 1450 Sainte-Croix

2. **Remarques:** La présidente du tribunal de l'arrondissement de La Broye et du Nord vaudois statuera en son audience du mardi 28 juin 2011 à 14:00 heures, à Yverdon, Tribunal d'arrondissement, Rue des Moulins 8, sur la requête de sursis concordataire déposée par CREAVISION SA Siège à Ste-Croix, p/not. M. Michel Brouard, rue de la Plaine 30, case postale 399, 1401 Yverdon-les-Bains.

Les créanciers intéressés peuvent se présenter à cette audience pour y fournir tous renseignements utiles sur la situation du débiteur.

L'effet suspensif est accordé de sorte que tous les procédés de poursuites sont suspendus jusqu'à droit connu sur la présente requête.

Tribunal d'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois  
1401 Yverdon-les-Bains

00642251

